

Mantes-la-Jolie

Cantonale partielle le 21 juin

15 jours après les élections européennes, les électeurs du canton de Mantés-la-Jolie retourneront aux urnes désigner un nouveau conseiller général pour remplacer Pierre Bédier. 2 candidats sont déjà en lice : Michel Vialay (UMP), actuel maire de Mantés-la-Jolie, souhaite « *défendre et porter les besoins de la ville, poursuivre son rééquilibrage dans la continuité de l'action entreprise par Pierre Bédier* » ; le com-

muniste Marc Jammet, conseiller municipal d'opposition, compte présenter « *une candidature qui s'appuie sur un bilan, sur les besoins des Mantais, qui formule des propositions concrètes et locales* ». La date limite de dépôt de candidature est fixée le vendredi 5 juin, 16h. Bien que le nom de Guillaume Quévarec soit pressenti, aucune candidature socialiste n'a encore été déclarée.

I.C.